



LE DOSSIER

Fin des travaux d'une Aire renaturée

Mairie Méthode et résultats d'optimisation énergétique des bâtiments publics 7

Intergénération Toutes les activités 2016 à Cressy Plus 13

Memento Toutes les adresses des sociétés communales 15

Coopératives Portes ouvertes aux interventions artistiques dans le quartier de Cressy 16

PROCHAINS ÉVÉNEMENTS

Avril à juin 2016

AVRIL	Manifestation	Lieu	Organisation
9	Bourse aux jouets	Salle communale	Ass. des modèles réduits
12	Conseil municipal	Salle communale	Bureau du CM
13	Atelier d'écriture «Ecrire c'est d'abord voir»	Salle communale	Mairie
19	Audition – spectacle	Salle communale	Conservatoire Populaire de Musique Danse et Théâtre
23–24	Spectacle de cirque	Salle communale	Une fois un cirque
24	Vide-grenier	Préau de l'école de Cressy	Association des habitants de Cressy
27	Loto intergénérationnel	Cressy Plus, rue E-Vallet 18	Mairie et Résidence Beauregard
30	Bourse aux livres et aux jouets	Salle communale	Association ConfiTroc
MAI			
8	Fête du Feuillu	Commune	Association du Feuillu
21	Interventions artistiques	Route de Loëx 75 à 85	3 coopératives d'habitat à Cressy
22	Matinée de nettoyage	Cressy	AHC
25	Contes pour enfants	30A, Route de Soral	Accroch'contes
28	Comédie musicale en «franglais»	Salle communale	Théâtre franglais du Grand Genève
JUIN			
4	Petit-déjeuner	Salle communale	Magasins du Monde
5	Course de caisses à savon	Village	APECC
5	Votations	Salle communale	
8–21	Pianos dans la rue		Association Tako et Mairie
10–11	Inauguration renaturation de l'Aire	In situ	DETA Canton de Genève
11	Comédie musicale en «franglais»	Salle communale	Théâtre franglais du Grand Genève
12	Contes d'été	Salle des mariages, Mairie	Accroch'Contes
18	Fête de la musique	Parvis de la Mairie	Mairie
21	Conseil municipal	Salle communale	Bureau du Conseil municipal
27	Grillades en musique	Cressy Plus, rue E-Vallet 18	Mairie et Résidence Beauregard
30	Promotions	Salle communale	Mairie

→ Pour la programmation Ciné-Mondes et Ciné-Kid ainsi que pour les nombreux cours proposés par Culture et rencontre, veuillez vous reporter au site <http://www.culture-rencontre.ch/cinema/>



Profitant de l'espace et de son nouveau lit élargi sur le tronçon renaturé, l'Aire a retrouvé une diversité de milieux et d'habitats très intéressante pour la faune et la flore.

Délai rédactionnel pour le numéro de juin 2016

Les personnes et les associations communales qui souhaitent apporter leur contribution au Confli'lien peuvent remettre leur texte d'ici au 18 avril à communication@confignon.ch



SOMMAIRE

Dossier	4-6
Côté mairie	7-10
Dans le rétroviseur	10
Délibérations du Conseil municipal	11
Le coin des associations	11-13
Sur le bloc-notes	13-14
Espace culture	14, 16
Associations communales	15



Sylvie Jay
Maire

L'ÉDITO

d'observation de la faune et de la flore, une pergola et tant d'autres «lieux de possibles», créés en dialogue avec le projet de renaturation. Nous vous invitons à en apprendre davantage dans le dossier de ce journal.

Toutefois, ce coin de paradis nécessite une compréhension de la part de l'ensemble des usagers, étant entendu que seul un usage intelligent et collectif de ce bien commun permettra d'en assurer la pérennité. Pour cela, il est absolument indispensable que tout un chacun ait une démarche citoyenne et adopte vis-à-vis de ces espaces naturels et publics une attitude qui, de nos jours, devient toujours plus précieuse: le respect.

L'Aire renaturée : une rivière à placer sous la protection de chacun

Cela fait plusieurs mois que nous attendons avec impatience la fin des travaux de la renaturation de l'Aire. C'est chose faite, donc à vos agendas! En effet, ce printemps aura lieu l'inauguration de ce magnifique écrin bucolique de verdure et de son périmètre merveilleux pour la détente, les promenades à pied ou à vélo, les flâneries voire les rêveries.

Les concepteurs de cet ouvrage ont tout mis en œuvre pour que les usagers puissent bénéficier d'un total dépaysement et éprouver la sensation d'être partie prenante avec les éléments naturels du site.

Au fil de l'Aire, ce n'est pas uniquement d'un magnifique cheminement de promenade dont vous pourrez jouir, mais également de nombreux autres aménagements propices aux loisirs et à la convivialité, comme des tables et des bancs, des espaces couverts, des lieux

Les autorités communales vont tout entreprendre pour que ce lieu de détente puisse conserver son nouvel aspect quasi initiatique. De ce fait, la Mairie doit non seulement organiser son entretien, mais aussi stimuler et renforcer la prise de conscience des habitants et des usagers sur le rôle qu'ils ont à jouer. Un grand travail sera en effet nécessaire, dès le début, pour sensibiliser les utilisateurs à cette problématique. L'idéal serait que chaque usager devienne en quelque sorte l'ambassadeur et le gardien des lieux. Cela bien évidemment sans prêter l'aspect relationnel et convivial du site!

Pour les Confignonnais, c'est une chance d'être à quelques pas d'un dépaysement complet et revigorant. Soyons-en fiers et agissons de telle manière que les bords de l'Aire soient vraiment un bien commun à protéger ensemble pour longtemps.

Editeur :

Commune de Confignon

Chemin de Mourlaz 2

1232 Confignon

022 850 93 93

Fax 022 850 93 92

communication@confignon.ch

Conseillère administrative en charge de la communication :

Elisabeth Gabus-Thorens

Coordination et dossier :

Suzanne Oguey, Déléguée développement durable.

Ont contribué à cette édition :

Elena Giaro, Responsable des activités sociales, **Eric Kunz**, Secrétaire général,

Mario Rodriguez, Secrétaire général adjoint

Crédits photos (n° de page) :

Aérialworks / F. Chironi (1, 4)

J. Berthet (2) **Superpositions** (5, 6)

P. Gachet (9) **F. de Limoges** (3, 10, 14)

FC Bernex-Confignon (12)

G. Arnold Taha (16)

Impression :

Imprimerie G. Chapuis SA

Imprimé sur du papier 100% recyclé

(Certifié FSC®Recycled, Ecolabel

Européen, Ange Bleu et ISO 14001)



Inauguration : réservez les 10 et 11 juin !

La partie officielle prendra place vendredi 10 juin en fin d'après-midi. Le **samedi 11 juin, Journée sans ma voiture**, le Département de l'environnement, des transports et de l'agriculture (DETA) du Canton de Genève convie la population à venir découvrir ce magnifique espace naturel et ses aménagements, grâce à des animations. Les détails de cette fête d'inauguration vous seront communiqués ultérieurement via un tous ménages.



LE DOSSIER

Les « losanges » disparaissent progressivement au bénéfice d'une rivière dynamique s'écoulant dans une plaine alluviale naturelle, 16 novembre 2015.

Fin des travaux d'une Aire renaturée

Petite chronique d'une rivière qui sort de son lit et d'un canal qui se mue en promenade

Lors du lancement du programme de renaturation des cours d'eau en 1998, l'Aire est l'une des rivières les plus dégradées du canton. Canalisée sur près de la moitié de son tracé genevois, elle est même enterrée sur la fin de son parcours et déconnectée biologiquement de l'Arve dans laquelle elle se jette. Avec la Seymaz, la renaturation de l'Aire constitue le projet phare du programme cantonal de renaturation des cours d'eau. 18 ans plus tard, et à la veille d'inaugurer la fin des travaux de renaturation de l'Aire sur territoire genevois, retournons-nous sur les grandes étapes du retour à la vie de ce cours d'eau qui nous est cher, ainsi que sur les nombreux aménagements créés qui nous permettent d'y redécouvrir de multiples loisirs en plein air pour tous les âges.

La rivière, fil rouge d'un projet d'ensemble

L'Aire prend sa source en Haute-Savoie et se jette dans l'Arve non loin de la Jonction, en pleine ville de Genève. Diagnostiquée comme étant une rivière hautement polluée, la pêche et la baignade y sont interdites dès 1982, puis à nouveau possibles dès 2001. Certains étés, le secteur amont du cours d'eau était complètement asséché et une grande partie de la faune et de la flore avait disparu. Pour autant, des enjeux liés à la gestion des crues subsistaient, notamment dans le village de Lully où des insuffisances du système d'évacuation des eaux de pluies augmentaient les risques d'inondation. Ces déficits ont d'ailleurs été mis en évidence dans la nuit du 15 novembre 2002 lorsqu'une partie des habitations de Lully a été soudainement inondée.

La renaturation définie comme prioritaire pour les raisons évoquées, encore fallait-il prendre appui sur un projet convaincant, à la mesure

de l'envergure de l'opération. En effet, il n'était pas question de se pencher uniquement sur « le lit de la malade »; une réflexion d'ensemble devait être proposée et portée, nécessitant d'aller au-delà du seul domaine de l'ingénierie. La renaturation du cours d'eau a en effet impliqué une réorganisation territoriale et paysagère de toute la plaine de l'Aire.

Des architectes dans le paysage

Au début des années 2000, à la suite d'un mandat d'études parallèles, c'est la proposition présentée par le groupement Superpositions qui a été adoptée. Georges Descombes, le « façonneur de l'Aire » comme le qualifie C. Bernet dans un article de la Tribune de Genève qui lui est consacré ⁽¹⁾, répond à l'utilité d'un architecte dans ce type de chantier: « Cette opération sert d'abord à sécuriser la rivière, en lui donnant de l'espace pour la calmer en cas de crue, et à la

⁽¹⁾ Tribune de Genève du 26 mai 2015, Genève vient d'honorer Georges Descombes, l'architecte qui donne à voir le paysage. p. 20.

revitaliser en recréant un écosystème. C'est un travail complexe qui fait appel à de nombreuses disciplines, un travail collectif. Il a été possible grâce à une forte volonté politique et à un Service de la renaturation très à l'écoute. On a ainsi repensé le territoire et cette expérience, il fallait la rendre publique. Nous avons donc créé comme une promenade, qui est un lieu d'observation. C'est aussi bien sûr un lieu de détente et il fallait agencer l'espace pour faire en sorte que les intérêts de l'écologie, de l'agriculture et des gens s'y retrouvent en mieux». L'architecte «dans le paysage» et non «du paysage», comme il aime à le souligner, explique également l'importance – dans cet énorme projet planifié sur plusieurs étapes – de savoir lire le territoire qui se transforme au quotidien pour saisir les opportunités d'évolution du projet. Et il s'agit également parfois de «travailler au millimètre».

Vu la multiplicité des acteurs concernés, cette renaturation a été suivie depuis 2002 par une structure de coordination et de concertation, appelée «Charte Aire». Cette dernière a permis de réunir les milieux concernés : les associations d'habitants riverains, de protection de la nature, les représentants du monde agricole ainsi que les administrations cantonales et communales.

Programme et phasage

La revitalisation de l'Aire a été entreprise comme un processus permettant de réaliser des interventions par étapes tout en restant dans une vision globale clairement définie.

Tout programme de revitalisation assigne trois objectifs essentiels : la sécurité des personnes et des biens, la préservation de la nature et du paysage, l'accès de la population à l'eau.

Première étape : le tronçon pilote, du pont des Marais au pont du Centenaire

Commencée en 2002, poursuivie en 2006, cette séquence de 800 mètres a été un terrain où ont été expérimentées des solutions techniques valables pour l'ensemble du projet.

Deuxième étape : du pont de Certoux au pont de Lully

Partie centrale en matière de sécurité, cette phase réalisée entre 2008 et 2010 a permis l'élargissement de la rivière et la gestion des eaux de ruissellement en provenance du coteau de la Feuillée, en amont de Lully. Les travaux entrepris répondaient au triple objectif fixé par le programme, soit :

- protéger les villages du bas Lully et de Certoux des inondations dues aux crues de la rivière, aux eaux de ruissellement et à la remontée de la nappe phréatique;
- restaurer la dynamique alluviale et diversifier les valeurs naturelles et paysagères;
- créer de nouveaux espaces de promenade et de détente pour le public.

Profitant de l'espace et de son nouveau lit élargi sur le tronçon renaturé, la rivière a retrouvé une dynamique impressionnante dès les premières crues : elle a changé de morphologie, fait des méandres, déposé des alluvions et créé



ainsi une diversité de milieux et d'habitats très intéressante pour la faune et la flore.

Sur la rive droite du cours d'eau, l'ancien couvert communal de Perly-Certoux a été démoli au profit d'un nouvel aménagement permettant d'améliorer l'accueil des manifestations locales.

Troisième étape : du Pont de Lully au pont des Marais

La dernière étape de renaturation de l'Aire sur le territoire de Confignon est arrivée à son terme et sera prochainement l'occasion d'une cérémonie d'inauguration pour fêter comme il se doit la renaissance de cette rivière ainsi que ses aménagements (cf. l'édito).

La réorganisation territoriale réalisée durant cette troisième phase met en effet en parallèle l'espace de liberté retrouvé par la rivière – un continuum biologique de plus de deux kilomètres – et un



Le projet des 4,5 km de rivière revitalisée a été divisé en plusieurs étapes et tronçons.



La pergola sur l'ancien canal de l'Aire qui recueille désormais les eaux de ruissellement.

nouvel «espace public rural» constitué par le canal transformé (l'ancien «lit bétonné» de la rivière) et la promenade de l'Aire.

Le chantier s'est ouvert début août 2012, avec les abattages et défrichements d'arbres pour se terminer en décembre 2015. Les abattages concernaient des essences non caractéristiques de bord de rivières (bois durs) qui s'étaient développés dans les anciens méandres de l'Aire, suite à sa canalisation dans les années 30. Ces abattages étaient nécessaires en vue de laisser la rivière s'écouler librement en parallèle de l'ancien canal. Ils ont été généreusement compensés par la plantation d'essences indigènes adaptées.

En juin 2013, le public a pu découvrir la mise en eau en aval de l'autoroute d'un grand méandre de la rivière qui avait disparu avec sa canalisation des années 30. Une importante végétation arbustive s'y est développée pour le plus grand bonheur des espèces animales et végétales (voir la photo de couverture).

Un an plus tard, ce seront les losanges imaginés pour aider la rivière à se frayer son chemin propre et façonnés à la pelle mécanique sur une large portion de terre, en amont de l'autoroute, qui sont à leur tour mis en eau. L'Aire est alors détournée de son corset du XX^{ème} siècle sur une longueur de 900 mètres.

En remontant un peu en amont, une généreuse pergola «en évolution», selon la végétation qui la recouvrira au fil du temps, a été implantée sur l'ancien canal. L'espace créé par ses concepteurs ouvre une large place aux possibles; il peut par exemple être propice à l'accueil de spectacles et à tant d'autres moments récréatifs. Un peu plus loin, un ver-

ger accessible à tous a été planté en souvenir de Jean-Daniel Chevalley, qui fut un acteur essentiel du projet et arboriculteur à Lully. Les promeneurs pourront y cueillir un fruit au fil de leur promenade. Quant au pont de Mourlaz, il est désormais uniquement dévolu à la mobilité douce, comme prévu dès l'origine du projet.

Autre élément majeur de cette troisième phase: la construction d'une digue en épingle en amont de l'autoroute de contournement. Cette digue a pour vocation de retenir un potentiel de pas moins de 300'000 m³ d'eau en cas de crues extrêmes, afin de protéger le secteur Praille – Acacias – Vernets (PAV) des risques d'inondations centennales.

Intégrée à la topographie existante, la digue se fond dans le paysage et n'excède pas une hauteur de 3,5 mètres. Les piétons qui la traversent y ont une magnifique vue sur le panorama de la rivière revitalisée qui refaçonne jour après jour son lit naturel en aval de l'autoroute. D'autres éléments techniques de déviation et de rétention, d'une eau qui pourrait devenir dangereuse pour l'occupation humaine du territoire, ont également été réalisés sur ce tronçon et sont observables au fil de la promenade.

Une quatrième étape, située à la frontière suisse ainsi que dans le vallon de Saint-Julien est en cours de réflexion.

Vaste chantier de renaturation, tant dans ses dimensions spatiales que temporelles, le projet est remarquable et remarqué. Notons à ce

propos qu'il a remporté plusieurs distinctions dont, pour la seconde phase, le Prix Schulthess des jardins 2012 attribué au Groupement Superpositions, ainsi que, pour sa troisième et dernière étape, le prix Hase in Gold 2015, décerné par la Revue suisse d'architecture, design et paysage *Hochparterre*.

Blaireaux, espèces pionnières rares, fleurs, poissons, arbustes... profitent déjà largement de cette Aire ressuscitée. Ne vous reste plus qu'à vous rendre à votre tour – si ce n'est déjà fait – sur les nombreuses aires de détente réalisées pour bénéficier du délassément offert par cet «espace public rural» et goûter à l'émotion suscitée par une rivière divagante sortie de son lit, mais désormais sans risque d'inonder les terres habitées.

.....
Maitre d'ouvrage:

Département de l'environnement, des transports et de l'agriculture (DETA) – Service de renaturation des cours d'eau.

Mandataires:

Groupement Superpositions – Georges Descombes architecte, ADR architectes, Léman-Eau (ZS ingénieurs civils, B+C Ingénieurs), Biotec biologie appliquée.

Partenaires du projet:

«Charte de l'Aire» regroupant les autorités et administrations des communes riveraines du cours d'eau et les associations des habitants riverains, agricoles et de protection de la nature.

→ *Plus d'infos sur superpositions.ch*

Le Conseil municipal statue sur le Plan directeur de quartier (PDQ) de Bernex-Est

Après une consultation au mois de juin 2015 durant laquelle tout citoyen a pu s'exprimer, après avoir reçu une réponse de la part du Canton aux observations formulées par la population et les associations, le tour est venu au Conseil municipal de s'exprimer sur le Plan directeur de quartier de Bernex-Est. A l'heure où nous mettons sous presse, les Commissions planchent sur une résolution à faire approuver en plénière.

Modifications de limites de zones

En lien avec le Plan directeur de quartier, l'enquête publique relative au changement de régime de zone a eu lieu à la fin de l'année. Les remarques ont fait l'objet d'une analyse afin de savoir si certaines observations devaient être intégrées au projet de loi. Ce dernier a été envoyé en février au Conseil municipal, lequel devra statuer sur le projet de loi par délibération dans un délai de 90 jours.

Les grandes joies et les petits malheurs des jardiniers : charte des jardins, prairie fleurie mais aussi chenilles processionnaires du pin

Le printemps est à nos portes et votre jardin prendra à nouveau plus de place dans vos occupations. Mais avant de penser « petites fleurs et semis », il s'agit de vérifier au plus vite – soit avant le mois d'avril – si vos arbres ne cachent pas des nids de chenilles processionnaires du pin ! Si tel devait être le cas, il s'agira d'agir en coupant les branches où se trouvent les nids, puis de les brûler. Mais attention, il faut prendre certaines précautions (gants notamment) !

En route pour la transformation des locaux au Centre Intercommunal de Voirie (CIV)

Depuis plus de 18 mois, la compagnie des sapeurs-pompiers de Confignon et celle de Bernex ont fusionné et intégré les locaux de la nouvelle caserne à côté du Centre Intercommunal de Voirie (CIV). Précédemment, les sapeurs-pompiers de Confignon étaient installés dans les locaux du CIV, originellement destinés à l'équipe des Services extérieurs. Compte tenu du départ des sapeurs-pompiers et de l'augmentation des tâches des Services extérieurs, les emplacements actuellement situés au village de Confignon sont devenus trop exigus, raison pour laquelle des travaux de réadaptation ont débuté au CIV pour permettre au service de voirie de stocker son matériel et de bénéficier d'un lieu adapté à ses besoins. Ainsi, les locaux du Centre Intercommunal de Voirie retrouveront leur fonction d'origine, a priori durant le mois d'avril.

Zones réservées

Depuis plusieurs mois, certains habitants de Confignon posent des questions et s'inquiètent au sujet des « zones réservées » identifiées par

les autorités cantonales sur l'ensemble du canton. Suite à une motion déposée par le Grand Conseil et votée à l'unanimité, une modification instaurant des zones réservées a été apportée au règlement d'application de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire. Ce règlement est entré en vigueur en juillet 2015. Les zones réservées correspondent à des périmètres qui connaîtront des mutations territoriales conformément au Plan directeur cantonal 2030 (PDCant 2030) et dans lesquels toute autorisation de construire qui générerait l'aboutissement des objectifs mentionnés dans le PDCant 2030 pourra être refusée à titre conservatoire durant cinq ans au maximum. Le Canton doit déposer une modification de limites de zones durant cette période.

La Mairie se tient à votre disposition afin de vous offrir de plus amples explications. Vous pouvez également trouver des renseignements complémentaires sur le site du Canton à l'adresse <http://ge.ch/amenagement/zones-reservees>

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter Monsieur Mario Rodriguez, secrétaire général adjoint et responsable des projets d'aménagement et techniques au sein de l'administration communale.

Nature et jardins



Vous avez pris de bonnes résolutions en ce début d'année et souhaitez participer un peu plus activement à la biodiversité ? Le jardin est un domaine idéal pour la diversité du monde tant végétal qu'animal et la Charte des jardins vous prodiguera des conseils de bonnes pratiques simples à réaliser.

En cas d'adhésion de votre part à cette charte, veuillez remettre le formulaire signé à la Mairie, où un emblème en bois de la charte des jardins vous sera gracieusement offert en remerciement de votre engagement pour la biodiversité ! Placé à l'entrée de votre propriété, l'emblème contribuera à créer un réseau de biodiversité locale.

Et cette fois c'est décidé : vous souhaitez voir s'épanouir une prairie fleurie dans une partie de votre jardin ! Ce projet vous donnera à terme de belles satisfactions et nécessitera moins de travail que l'entretien du gazon, mais il suppose de suivre une procédure et de s'armer d'un peu de patience. Afin de vous aider dans cette démarche, Pro Natura a édité une brochure « Prairies fleuries, aménagement et entretien ». C'est bien volontiers que nous vous l'offrirons à la réception de la Mairie.

→ **Plus d'infos sur la chenille processionnaire du pin et la charte des jardins :** sur notre site confignon.ch > Pratique > Nature et jardins ou à la réception de la Mairie.

Le tri c'est chic (3)

Après avoir rappelé que le tri des déchets est avant tout une question de ressources, puis énuméré les bonnes raisons de recycler les différents types de déchets, nous vous proposons quelques astuces de recyclage dans ce troisième volet de la campagne «le tri c'est chic».

Quelques astuces pour parvenir à recycler plus

- Ne pas jeter dans vos ordures ménagères les déchets recyclables allège considérablement le sac poubelle et évite les mauvaises odeurs. Inutile donc de jeter son sac à ordures si souvent !
- Les «trucs» pour ne pas mettre ses restes de cuisine dans la poubelle : utiliser des petits sacs pour ces derniers et les éliminer dans le conteneur à compost tous les 1 à 2 jours, mettre son conteneur à compost à l'air libre (sur son balcon) ou encore placer une poubelle à compost près du plan de cuisine afin de jeter facilement les épluchures et les restes de repas. Si composter vous répugne, dites-vous bien qu'en ne faisant pas de poubelle à compost c'est votre poubelle noire qui sentira mauvais...
- Verre, fer, alu, PET, papier, piles : préparez vos sacs au fond d'un placard de votre cuisine, soit des sacs différents, soit un grand sac unique que vous trierez au point de récupération (du type «Sakatri» qui vous est offert à la réception de la Mairie). Laissez-les bien ouverts pour y jeter vos emballages sans effort.
- Les flacons plastiques autres que les bouteilles de boisson en PET vont à la poubelle, car pour l'heure ils ne se recyclent pas. Ils sont brûlés et servent de carburant pour chauffer l'eau et les locaux de la plupart des immeubles de Cressy, via le chauffage à distance des ordures ménagères (CADIOM). Si la diminution des déchets à la source et le recyclage des matières sont à privilégier, la valorisation énergétique des déchets est quant à elle un moindre mal.
- Les bouteilles de boisson en PET sont reprises par les commerces (qui perçoivent la redevance de recyclage). En écrasant les bouteilles PET et en les mettant directement dans votre cabas vous n'oublierez plus de les ramener au magasin lors de vos prochaines courses.



Au final, c'est une question d'organisation et de nouvelles habitudes à prendre, qui ne représente guère plus d'effort une fois les gestes initiés !

Dernier épisode dans un prochain numéro : composter c'est gagner !

→ Pour rappel, des «Sakatri» vous sont remis gratuitement à la réception de la Mairie.

Taxe professionnelle communale : n'oubliez pas de vous annoncer !

Tous les contribuables assujettis à cette taxe (voir ci-dessous) sont tenus selon la loi (art. 309 LCP) de s'annoncer spontanément et sans délai aux autorités communales.

La taxe professionnelle communale est régie par la loi générale sur les contributions publiques (art. 301 à 318C) ainsi que par le règlement d'application de cette loi (art. 12A à 13A).

Conformément à l'article 301 LCP, sont assujetties à la taxe professionnelle communale les personnes physiques, même non inscrites au Registre du commerce, exerçant sur le territoire de Confignon, une activité lucrative indépendante ou exploitant une entreprise commer-

ciale. Les personnes morales qui ont une activité lucrative ou entretiennent sur la commune de Confignon un siège ou un établissement stable sont également tenues de se déclarer.

Les bureaux de liaison, de domiciliation, de commandes, de publicité, de renseignements, les ateliers de montage et les services après-vente de sociétés étrangères dont le siège est situé dans d'autres cantons sont également soumis à la taxe professionnelle communale.

Pour vous annoncer : écrire ou téléphoner à la Mairie de Confignon, ch. de Moulraz 2, CP 18, 1232 Confignon, tél. 022 850 93 93

Quelle méthode et quels résultats obtenus pour l'optimisation énergétique des bâtiments publics ?

Depuis mai 2013, la Mairie a signé un contrat de 5 ans avec l'association energo afin de réaliser une optimisation énergétique sur les bâtiments publics de la commune. Le programme vise un gain énergétique d'au moins 10% sur 5 ans pour le chauffage, l'électricité et l'eau sans réaliser des travaux d'importance, mais grâce à des réglages, adaptations et, si possible, avec le concours des usagers.

L'opération consiste dans un premier temps à réaliser en interne – par les employés communaux en charge de l'entretien des bâtiments – un relevé hebdomadaire de l'ensemble des compteurs de chauffage, d'électricité et d'eau. Ces données sont entrées sur une plateforme Internet permettant un suivi de l'évolution de la consommation énergétique.

Parallèlement, un bureau d'ingénieurs en bâtiment certifié par energo, Energys dans notre

cas, effectue une analyse et réalise une assistance sur site afin d'atteindre des économies de 10 à 15%, sans réaliser de travaux. Ces optimisations se font par le biais d'interventions telles que des modifications des courbes horaires de chauffe et de ventilation, le réglage des chauffe-eau ainsi que de faibles investissements matériels (par exemple le remplacement de luminaires par des LEDs ou le remplacement des ventilateurs des WC).

Ce contrat d'optimisation permet un retour sur investissement à partir de la 3^{ème} année déjà, selon le type de parc immobilier concerné ainsi que selon l'intensité de la participation des usagers des bâtiments.

Le but est donc clairement de réduire les consommations énergétiques et, par là-même, la production de CO₂ ainsi que les coûts de gestion des bâtiments.

Les sept ensembles de bâtiments concernés par ces mesures sont les suivants: le Centre communal (salle communale et les deux bâtiments de l'Espace de vie enfantine), les écoles de Confignon et de Cressy, la Mairie, la Maison de

Paroisse et Briefer, le restaurant et les bureaux du Tennis Club de Confignon, ainsi que l'édicule abritant le local des jeunes rue de Bernex.

Au cours des deux premières années, il s'est agi d'intervenir sur les bâtiments les plus importants en taille (les écoles) afin de réaliser au plus vite des diminutions conséquentes de consommation d'énergie. Les économies enregistrées jusqu'ici sont tout à fait encourageantes puisque, à mi-parcours - et en ce qui concerne les bâtiments qui ont bénéficié de ce programme - nous enregistrons une moyenne d'économie de 5,6% pour l'électricité, de 15 à 16% pour le chauffage et d'un peu plus de 22% pour l'eau (hormis le Centre communal). Le coût de l'énergie pour les bâtiments et installations communales pouvant avoisiner les 300'000 francs sur une année, on relèvera que l'optimisation énergétique nous permet non seulement d'agir en faveur du climat mais aussi des finances communales.



Pascal Gachet, graphiste pour la Commune de Confignon durant vingt ans

Pascal Gachet a cessé ses activités après vingt ans de création graphique. Le Conseil administratif tient à le remercier très sincèrement pour tout ce travail accompli au fil des ans et des décennies. Qui mieux que Françoise Joliat, membre du Conseil administratif au moment de l'engagement de ce mandataire, aurait pu rendre compte de la contribution inestimable de ce graphiste à l'image de notre commune ?

Une page se tourne...

En 1996, dans le souci de communiquer de manière plus attractive et plus efficace avec ses habitants, la Commune mettait au concours la création d'une nouvelle formule de son journal d'information communale (à l'époque «ECHO COMMUNAL»).

La proposition d'un «*Conf'Infos*» faite par Pascal Gachet, graphiste indépendant, avait

su enthousiasmer les organisateurs de cette démarche, qui avaient craqué pour cette formule résolument différente par son look accrocheur et son format original. C'est donc Pascal Gachet qui avait remporté le concours, donnant naissance au «*Conf'Infos*», qui a fidèlement accompagné les Confignonnais jusqu'en 2012. A cette date, un nouveau virage était pris puisque les autorités lui ont préféré le

«*Conf'lien*», une «version plus moderne et rajeunie» dont Pascal Gachet assurait pourtant toujours la maquette.

En 2005, la Commune s'engageait résolument dans une démarche de développement durable et voulait signifier cette nouvelle direction par une ligne graphique marquante. Pascal Gachet créait alors le logo «*Tous ensemble vers demain*» qui nous escorte avec constance depuis lors.



C'est lui aussi qui a imaginé la formule du calendrier communal que nous recevons chaque année, qui nous rappelle les différents événements communaux et nous incite à traduire la durabilité en actes concrets. Du même coup, il donnait naissance aux petits personnages qui nous suggèrent de possibles actions durables et que nous retrouvons depuis dans bon nombre de publications communales.

Pascal Gachet, un artiste original, un observateur inspiré aux multiples ressources! D'emblée, sa capacité à dénicher des actions significatives, à révéler des attitudes durables

et à nous les rendre sympathiques, à croquer des personnages qui nous ressemblent et à qui nous ressemblons, à faire preuve d'une imagination débordante et sans cesse renouvelée nous a séduits. Aujourd'hui, Pascal Gachet se voit malheureusement contraint de cesser sa collaboration avec la Mairie et nous rend son tablier. Nous en sommes très tristes. C'est un pan d'histoire qui se fige, une mini-révolution, un morceau de Confignon qui va disparaître: l'identité graphique et familière de la Commune. C'est aussi une parcelle de notre imaginaire collectif qui s'évanouit!

Un autre graphiste devra imaginer la couleur de la prochaine image communale. Nous tenons donc à remercier très chaleureusement Pascal Gachet de sa fidélité pendant ces vingt dernières années, de sa créativité séduisante, de l'image tonique et entraînante qu'il a su donner à la communication de Confignon. Nous lui souhaitons une suite paisible et sereine accompagnée d'une belle bande de gentils petits bonshommes sympathiques et bienveillants qui veilleront sur lui!

Françoise Joliat

Restaurant scolaire cherche bénévoles...

Suite notamment à une augmentation importante du nombre d'enfants en réfectoire, la Commune est à la recherche de bénévoles pour les restaurants scolaires, plus particulièrement à Cressy.

Tâche: seconder le personnel chargé de servir les repas aux enfants (notamment pour aider à la mise en place du réfectoire et au rangement).

Horaire: un jour par semaine (ou plusieurs, selon disponibilité) de 10h45 à 13h30, repas offert par la Commune

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le service des activités sociales à la Mairie au **022 850 93 93** ou par mail: **social@confignon.ch**.

Un grand merci par avance pour votre disponibilité!
La Mairie

DANS LE RÉTROVISEUR



Dinh Manh Uong, Conseiller administratif, a remis le Coup de chapeau 2016 à l'association du Feuillu qui fête ses 60 ans d'existence. Madame Blanchet, Présidente, remercie la Commune en présence de trois autres membres du comité.

Apéritif communal 2016

Elisabeth Gabus-Thorens, Conseillère administrative, remet un « Coup de chapeau 2016 exceptionnel » à l'AIC-association des intérêts de Confignon, aux mains de son Président, Alain Borloz et de ses membres présents.

→ Toutes les photos sur confignon.ch > Découvrir > Photos & Vidéos



DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10 novembre 2015

Pour un président de conseil municipal, la séance de vote du **budget** est l'une des plus denses. La Commune de Confignon présente un budget 2016 déficitaire de CHF 210'000.- mais qui est conforme à son plan financier quadriennal de redressement des finances. Par ailleurs, sa dette sera diminuée de CHF 1'000'000.- durant l'exercice 2016. **Le budget 2016 a été accepté par le Conseil municipal.**

Les autres objets dont le Conseil municipal a débattu :

- La motion sur **l'accueil de réfugiés** a été acceptée. En fonction de ses moyens, la Commune s'est déclarée prête à accueillir des réfugiés. Il s'agit d'une mise à disposition de logements par la Fondation du logement selon ses possibilités. Le financement sera assuré par l'Hospice général.
- La **compétence en matière de naturalisation**. Le Conseil administratif souhaitait que lui soit déléguée la compétence d'octroi de préavis pour les étrangers de plus de 25 ans. Le Conseil municipal s'y est opposé car il souhaite conserver ses prérogatives et étudier lui-même les dossiers de naturalisation des étrangers désireux d'obtenir la nationalité suisse.
- Le **projet de dépassement de crédit de CHF 31'000.- pour l'Axe vert de Cressy** a été voté à l'unanimité. La protection au sol des jeux d'enfants s'est avérée trop petite et

a nécessité son agrandissement pour garantir la sécurité des enfants.

- Le **projet de dépassement de crédit de CHF 60'000.- pour l'étude des Cherpines** a été renvoyé aux Commissions des finances (CFGDE) et de l'aménagement et durabilité (CAD).
- Le projet de résolution sur l'augmentation de la **densité aux Cherpines** voulue par le Grand Conseil a aussi été renvoyé en Commission de l'aménagement et de la durabilité. Le Conseil municipal a souhaité être documenté par l'Etat de Genève et informé par les Conseillers d'Etat Antonio Hodgers et Luc Barthassat avant de prendre une quelconque décision.
- Le Conseil municipal a été saisi d'une **pétition** émanant du «Collectif pour une vie nocturne riche, vivante et diversifiée». L'entrée en matière a été acceptée et la pétition renvoyée en Commission de la culture, espaces publics et paysage (CCEP).

Séance du 8 décembre 2015

Durant cette séance du Conseil municipal, **aucune délibération** n'a été votée. Cependant, des sujets importants ont été abordés comme une présentation du projet d'installation d'un éclairage public sur la place du village (chambre d'arbres). Cela égayera cette place sombre et changera son aspect.

Pour ce qui est du projet des **Cherpines**, le Conseil municipal a pris connaissance de la motion 2281 du Grand Conseil déposée le 9 juin 2015 en faveur de la réalisation de l'ensemble du Plan directeur 2030. Dans son projet de résolution, le Conseil municipal souhaite que l'ensemble des aspects soient traités, notamment au niveau de la mobilité. Jusqu'à présent, aucune solution n'a été apportée par l'Etat de Genève. Le Conseil municipal est d'accord de travailler en concertation pour trouver des solutions avant de prendre une quelconque décision sur une éventuelle augmentation de la **densité**.

Le Conseil municipal a accueilli avec satisfaction le **Fonds intercommunal de développement urbain (FIDU)**. Le fonds de financement mutualisé entre les Communes et l'Etat de Genève de CHF 25 millions par année pour une durée de 25 ans aidera à financer les Communes dans leurs projets d'aménagement. La Commune a fortement œuvré à la création de ce fonds et a su se faire entendre auprès de l'Association des communes genevoises et du Conseil d'Etat.

→ *Les prochaines séances du Conseil municipal auront lieu les **mardis 12 avril, 10 mai et 21 juin** à la Salle communale à 20h30. Les séances sont publiques.*

LE COIN DES ASSOCIATIONS

Le mot du Coteau

Chères toutes et tous,
Nous voici de nouveau au seuil du printemps et le mois prochain nous aurons notre Assemblée générale. Le comité espère que vous y viendrez nombreux. N'oubliez pas de vous inscrire en temps voulu et de retenir la date le moment venu.

Pour animer cet événement, il serait agréable que vous ayez des questions à nous poser et des

activités nouvelles ou anciennes à nous proposer. Pensez-y, qu'est-ce qui vous manque, qu'est-ce que vous aimeriez trouver au sein du club. Qu'est-ce qui vous a plu durant l'année écoulée et qu'est-ce qui vous a déplu; nous en tiendrons compte dans nos projets, autant que faire se peut. Peut-être avez-vous des connaissances, une habileté, dans certains domaines que vous auriez du plaisir à montrer et/ou à partager avec d'autres membres – annoncez-vous.

Par ailleurs, sachez que la Fédération Genevoise des Clubs d'Aînés et Associations de Séniors (FGCAS) propose des balades gratuites en différents points du canton de Genève. Vous trouverez toutes les informations nécessaires sur <http://www.lafede.ch> et, si vous n'avez pas accès à Internet, vous pouvez aussi vous renseigner auprès de votre club.

Amicalement vôtre, fg

Le mot du FC Bernex-Confignon

Chers Confignonnais et Confignonnaises,
C'est avec plaisir que j'ai repris la présidence du Signal FC Bernex-Confignon au mois de septembre 2015. Enfant de Confignon, ancien joueur, entraîneur et membre du comité, je n'ai jamais connu d'autre club. Après avoir décidé de ne pas me représenter à un troisième mandat politique dans la commune de Bernex, j'ai voulu m'investir dans mon club de cœur. Et comme il n'y avait pas trop de candidats pour ce poste vacant... me voici président.

Le Signal FC Bernex-Confignon, ce sont 96 enfants qui suivent les entraînements de l'école de foot tous les mercredis, 254 juniors qui évoluent dans 14 équipes et 6 équipes d'actives et d'actifs, soit au total près de 500 joueuses et joueurs qui, chaque week-end, défendent les couleurs de nos communes.

Notre première équipe a réussi en juin 2015 à monter en 1^{ère} ligue, mais pour l'instant, malheureusement, les résultats ne suivent pas. Il est très difficile de « régater » contre nos adversaires de Martigny, La Chaux-de-Fonds, Yverdon, Fribourg et même Lancy, notre seul adversaire genevois.



Je pense que nous devons en priorité garantir à nos jeunes de bonnes conditions d'entraînement avec des éducateurs motivés; le fair-play, le plaisir, le jeu et le respect sont pour nous les valeurs que nous voulons inculquer à nos joueurs et joueuses.

Je terminerai en remerciant les autorités communales de Confignon, qui soutiennent notre club de façon remarquable. Cela implique aussi pour nous un engagement lors de manifestations communales et c'est avec plaisir que nous avons participé à l'Arbre de Noël des

enfants le 22 décembre dernier en servant la raclette lors de cette fête familiale.

Je vous encourage vivement à venir voir sur le coteau vos enfants et amis jouer chaque semaine. Nous avons aussi besoin de vos encouragements.

Au plaisir de vous rencontrer prochainement au bord des terrains.

Bien amicalement

Michel Jaggi, Président

Le vide-grenier de Cressy

Pour la 11^{ème} année consécutive, le vide-grenier va avoir lieu dans le préau de l'école de Cressy (rue Edouard-Vallet 16) **le dimanche 24 avril de 10h à 16h.**

Ouvrez vos malles qui se cachent dans vos greniers afin d'en sortir toutes les affaires qui ne vous servent plus, mais qui pourraient prendre de la valeur aux yeux d'autres personnes.

Si vous désirez venir en tant qu'exposant, vous pouvez vous inscrire à contact@cressy.ch ou au **022 757 08 44** (de 19h à 21h).

Prix par table avec un banc :

- 17 fr. pour les membres de l'AHC. Inscriptions dès le 4 avril.
 - 25 fr. pour les non-membres de l'AHC. Inscriptions dès le 11 avril.
- Sont compris 5 fr. de dépôt rendus lors du rangement de la table.

Le règlement se trouve sur www.cressy.ch
Durant cette belle journée, vous pourrez vous sustenter sur place avec de la petite restauration telle que pizzas, hot-dogs, sandwiches, salades, crêpes, salades de fruits, pâtisseries et boissons.

Le comité de l'Association des Habitants de Cressy

Bourse aux livres et jouets

Confi'troc organise sa bourse aux livres et jouets **le samedi 30 avril 2016.**

- Dépôt : **vendredi 29 avril de 14h à 19h** (sans restriction de nombre)
- Vente : **samedi 30 avril de 9h à 17h**

Inscription : 5 fr. et 10% pris uniquement sur la marchandise vendue.
Bénévoles bienvenus.
Un plat du jour sera servi le samedi de 12h à 14h.

Pour toute information, prière de s'adresser par mail à confitroc2@bluewin.ch ou par téléphone au **079 437 07 34**

Tennis Club de Confignon (TCC)

Quelques dates et infos pour la saison 2016 :

- Ouverture du club dès les beaux jours du printemps
- Début des cours d'été le lundi 4 avril
- Tournoi interne double-mixte le samedi 23 avril
- Inscriptions et informations sur les cours enfants et adultes directement auprès du professeur Stanley Robertshaw:
s.robertshaw@tccconfignon.ch
078 920 14 75

D'autres manifestations seront organisées durant la saison. Suivez-nous sur www.tccconfignon.ch ou contactez-nous sur contact@tccconfignon.ch

Accroch'Contes

Accroch'Contes vous réserve pour 2016 une plongée au pays de l'imaginaire, de la fantaisie et du rêve. Nous vous attendons nombreux à nos différentes « conteries ».

Nous remercions les familles qui ont ouvert leur maison pour **les contes de l'Avent chez l'habitant** : familles Lachavanne, Choisy, Geigert et Ochsner; merci pour leur accueil, leur complicité et leur générosité.

Nous renouvelons notre appel à toute autre famille désireuse de tenter l'expérience d'une conterie de l'Avent « à domicile ».

Pour tout renseignement, s'adresser à Yvette Tornare, tél. 022 757 12 72.

Pour mémoire, voici quelques dates : (voir les lieux et horaires dans l'agenda des prochains événements en page 2 ainsi que sur www.confignon.ch)

- **25 mai** : Contes pour enfants
- **12 juin** : Contes de l'été
- **3 septembre** : Promenade contée
- **11 novembre** : Nuit du Conte en Suisse

Et d'autres encore que nous vous annoncerons en temps voulu.

SUR LE BLOC-NOTES

Nouvelles de Cressy Plus

En octobre 2013, nous inaugurons l'immeuble intergénérationnel situé à la rue Edouard-Vallet, en contrebas de l'école. Presque deux ans et demi après, un constat réjouissant : le lien social recherché est en train de gentiment se tisser. Les locataires se rencontrent, les institutions responsables des différentes activités échangent, des projets se créent...

Un groupe d'habitantes et d'habitants motivés est en train de se mobiliser pour proposer des activités qui intéressent l'ensemble des locataires et a approché la Mairie à cette fin. Nous pourrions vous donner des détails prochainement, mais sachez déjà qu'il sera question de bouger et de rester en forme !

L'appartement communautaire poursuit son chemin, les résidentes se déclarent satisfaites de ce mode de vie et partagent des moments conviviaux, notamment lors de la présence du personnel de La Carte Blanche, responsable du bon fonctionnement du lieu.

Le local d'accueil pour les jeunes, géré par l'équipe de Travailleurs Sociaux Hors Murs de la FASE, est ouvert trois après-midi par semaine, afin de proposer prioritairement aux adolescents du quartier un lieu pour échanger, se distraire, s'amuser avec les amis mais également trouver de l'écoute attentive auprès des professionnels. La salle polyvalente, pouvant être louée pour des événements privés, devient peu à peu un lieu névralgique pour les différentes activités de l'immeuble et du quartier.

A ce propos, vous trouverez ci-dessous le programme des activités proposées par l'équipe d'animation de la résidence Beauregard pour l'ensemble de l'année 2016, sur mandat de la Mairie. D'année en année, le but est d'adapter le programme à vos propositions et souhaits. Vous êtes les bienvenus, venez passer un moment convivial ! Sauf exception, les animations débutent à 15h dans la salle polyvalente de l'immeuble (rue Edouard-Vallet 18), l'entrée est libre et le goûter offert.

→ Deux fois par année, la salle polyvalente héberge les « repas seniors », un projet de Cité génération mené en collaboration avec la Résidence Beauregard.

Programme des activités de Cressy Plus pour 2016

Lundi 25 janvier	Conférence sur la Papouasie	Lundi 27 juin dès midi	Grillades en musique
Lundi 29 février	Carnaval de Cressy	Lundi 26 septembre	Conférence sur la bière
Lundi 21 mars	Conférence sur la Mongolie	Mercredi 26 octobre	Loto intergénérationnel
Mercredi 27 avril	Loto intergénérationnel	Lundi 28 novembre	Dégustation de vins et de fromages
Lundi 30 mai	Fête des voisins	Lundi 5 décembre	Les contes de l'Avent

Inscriptions parascolaires 2016-2017 : restaurant scolaire et/ou activités surveillées

Les inscriptions parascolaires pour l'année scolaire 2016-2017 auront lieu le samedi 28 mai de 8h à 12h et le mercredi 1^{er} juin de 16h à 20h.

Elles se feront cette année à l'école de Cressy (rue Edouard-Vallet 16), dans le bâtiment du local parascolaire, pour les écoles de Confignon et de Cressy.

Vous pouvez préalablement remplir le bulletin d'inscription sur le site internet www.giap.ch et l'apporter dûment complété les jours des inscriptions. Toute personne autre que les parents apportant le bulletin d'inscription doit être munie d'une procuration.

Les cafés-croissants de 2016 pour le groupe de bénévoles de Bernex-Confignon

A la Mairie de Bernex, tous les premiers jeudis du mois, entre 9h15 et 10h00, le groupe de bénévoles de nos deux communes se réunit en présence de la coordinatrice. Un moment convivial pour faire le point sur les projets en cours et pour échanger sur les expériences de chacun et chacune. C'est l'occasion de rencontrer les autres bénévoles, n'hésitez pas à y participer! Notez d'ores et déjà dans votre agenda les prochaines rencontres: les 7 avril, 5 mai, 2 juin, 1^{er} septembre, 6 octobre, 3 novembre et 1^{er} décembre.

Vous ne faites pas encore partie du groupe mais vous aimeriez offrir un peu de votre temps pour aider les autres? Le café-croissants offre une excellente opportunité d'en savoir plus et de faire la connaissance des bénévoles déjà actifs.

Contactez la Mairie pour plus de renseignements au 022 850 93 93

« Rires & Santé » Centre aéré pour les enfants de 6 à 12 ans

Depuis plusieurs années, en partenariat avec les Communes de Bernex et Confignon, les semaines « Rires & Santé » proposent des activités stimulantes et enrichissantes lors des vacances d'été.

Encadré par des diététiciennes, votre enfant sera sensibilisé à une alimentation saine au travers de multiples ateliers ludiques incluant la réalisation de recettes de saison. Diverses activités sportives seront également proposées chaque jour.

Infos pratiques

Dates : du 4 juillet au 26 août 2016

Horaires : du lundi au vendredi de 8h à 17h

Lieu : Bernex (zone sportive)

Tarif : CHF 290.-/ semaine

Inscriptions en ligne sur
www.nutritionconcept.ch

Contact : riresetsante@gmail.com

079 195 76 33 ou 076 679 10 15



MUSIQUE
DANSE
THÉÂTRE

Conservatoire populaire : inscriptions 2016-2017

Du lundi 25 au samedi 30 avril 2016

CPMDT, rue François-D'Ivernois 7, du lundi au vendredi : 10h30-12h30 et 16h30-18h30, le samedi : 10h-12h

Possibilités de cours à Bernex, Confignon, Perly, Satigny et au centre-ville

Inscriptions en ligne toute l'année : www.conservatoirepopulaire.ch

ESPACE CULTURE

La Fête de la musique à Confignon



Notre Commune a organisé sa première fête de la musique en 2015. Ces beaux moments musicaux et de partage se devaient d'être renouvelés en 2016 pour votre plus grand plaisir!

Le 18 juin, découvrez le brunch musical sur le parvis de la Mairie : venez écouter de la musique et petit-déjeuner!

Deux formations musicales vous aideront à vous réveiller en douceur et un brunch réglera vos papilles. Réservez déjà cette date dans votre

agenda, parlez-en à votre entourage et venez avec vos amis! Vous trouverez prochainement des informations détaillées sur le site internet de la Commune www.confignon.ch et vous recevrez un flyer dans le courant du mois de juin.

Jouez, je suis à vous du 8 au 21 juin

De plus, l'accueil de pianos dans la rue initié en 2015 sera renouvelé au mois de juin. Des pianos en « libre service » vous inviteront à partager des moments de musique et de plaisir dans les rues de votre commune.

ASSOCIATIONS COMMUNALES

Amicale de badminton de Confignon et des environs M. Gabriel Schmidt 022 320 18 01 – 079 280 03 34	Conservatoire populaire de musique, danse et théâtre Responsable local de Confignon : M. Mathias Ernst matthiasperceval@gmail.com cpmdt.ch 076 616 86 35
Accroch'Contes Mme Yvette Tornare 022 757 12 72	Coopérative INTI presidence@cooperative-inti.ch
Association Artisan'Art Mme Chantal Gerber changerber@gmail.com 022 757 46 16	Cressy Sports et Loisirs Mme Nathalie Lopez nathalie@cressysport.ch – 079 522 79 63 cressysport.ch
Association Atelier Philippe Lambercy Mme Elisabeth Lambercy atelier-philippe-lambercy.ch	Dames du Mercredi Mme Josiane Robert-Nicoud 022 757 19 16
Association de l'Ecole Rudolf Steiner info@ersge.ch – 022 727 04 44	Fédération suisse de Gymnastique Bernex-Confignon M. Thierry Paoletti fsgbernex-confignon.ch – 022 819 21 18
Association le Feuillu de Confignon Mme Jeanne Blanchet Jeanne.blanchet@wanadoo.fr 076 340 55 94	Groupe Scout Benoît-de-Pontverre M. Timothy Izzo benoitdepontverre@scouts-geneve.ch 078 609 41 86
Association des Habitants de Cressy (AHC) Co-présidents : Mme Valérie Walter, M. Fernando Da Silva cressy.ch – contact@cressy.ch 022 757 08 44 022 777 02 89	Gymnastique des Seniors de Genève (GSG) admin@gymseniorsge.ch 022 345 05 77 gymseniorsge.ch
Association des Intérêts de Confignon (AIC) M. Alain Borloz assintconf.ch 022 777 10 61	L'Amicale (groupe des anciens élus de la Commune) M. Michel Marti midam@bluewin.ch – 022 792 45 80
Association du Marché de Noël Mme Catherine Graf cathygraf@bluemail.ch 022 757 26 93	L'Assoc' M. Julien Frei julienfrei@hotmail.com – 079 268 58 71
Association de modèles réduits M. Christian Frey 022 850 93 60	Les Confid'Oizes Mme Catherine Graf cathygraf@bluemail.ch – 022 757 26 93
Association «Mots de l'Aire» Président : M. Denis Soulier	Les Lamantins Lamentables M. Pierre Guignard 022 756 31 97
Association Nature et Patrimoine du Val d'Aire (ANPVA) Président : M. Michel Marti midam@bluewin.ch – 022 792 45 80	Magasins du Monde Mme Gisèle Gilliéron 022 757 55 94
Association des parents d'élèves de Confignon (APEC) ape-confignon@gapp.ch	Mémoire de Confignon M. Frédéric Guerne memoiredeconfignon@bluewin.ch – 077 401 23 31 022 757 40 43
Association des parents d'élèves du C.O. de Vuillonex (APEVU) Président : M. Patrick Didier Secrétaire : Mme Sybille Förster apevu.e-monsite.com 022 543 00 14 022 756 34 12 apevu@gmail.com	Paroisse protestante de Bernex-Confignon Pasteurs : Mme Laurence Mottier et M. Alexandre Winter Présidentes : Mmes Chrys Beroud et Anne Perréard-Vité bernex-confignon@protestant.ch 022 757 10 71
Association pour la qualité de vie à Bernex et Confignon (ASBEC) M. Eric Baier asbe@mac.com – 022 777 10 02	Paroisse catholique Saints Pierre et Paul Secrétariat Charles Christophi, curé contact.champagne@cath-ge.ch – 022 757 10 35 022 757 06 84
Association pour la Protection de l'Aire et de ses affluents (APAA) Mme Jeanne Blanchet jeanne.blanchet@wanadoo.fr – 076 340 55 94	Samedis de ski Mme Margaret Robert-Tissot art1232@bluewin.ch – 022 757 59 20
Association pour la Sauvegarde de Confignon Secrétaire : Mme Christiane Isler christiane.isler@bluewin.ch	Signal FC Bernex-Confignon Président : M. Michel Jaggi Juniors : M. Pierre Jordi Actifs : M. Humberto Lopes Féminines : M. Michael Silverman ppochonsignalfc@bluewin.ch 079 435 22 93 079 370 03 18 079 653 19 94
Atelier de poterie de Confignon (APC) info@atelier-poterie.ch 022 757 00 49	Société de Pétanque M. Alain Borloz 022 777 10 61
Association Région Plaine de l'Aire: Cherpines-Charrotons (ARPACC) Mme Isabelle Edder isabelle.edder@gmail.com – 022 743 05 83	Tennis-Club de Confignon Président : M. Jean Borella Enseignement : M. Stanley Robertshaw tcconfignon.ch – contact@tcconfignon.ch 022 757 61 06 079 561 72 52
Bernex Basket info@bernexbasket@gmail.com bernexbasket.ch 022 777 37 20	Théâtralair Mme Lucienne Babel theatralair.ch 022 850 02 12
Centre intercommunal de détente, de loisirs et de sports des Evaux Ouvert de 08h00 à 22h00 022 879 85 85	Théâtre Mediterraneo M. Miguel Fernandez-V miguel.fv@bluewin.ch – 022 321 62 03
Cerebral Geneve Association en faveur des personnes infirmes motrices-cérébrales info@cerebral-geneve.ch 022 757 49 66	Une fois un cirque info@unefoisuncirque.ch unefoisuncirque.ch 022 757 34 53
Chœur de Pontverre Mme Anne Metroz ametroz@bluewin.ch – 022 757 05 66	Y.A.K M. Yan Grandjean yan.grandjean@gmail.com – 076 616 48 74 yak-basket.org
Club des Aînés - Le Coteau de Bernex-Confignon-Laconnex lecoteauBCL@hotmailamil.com 022 757 58 75	
ConfiTroc Mme Sandrine Borloz confitroc2@bluewin.ch – 079 437 07 34	

Interventions artistiques coopérARTives

Le 21 mai 2016, les habitants des trois coopératives *équilibre*, *SCHS* et *COOPLOG* ouvriront leurs portes à des interventions artistiques. De 12h à 20h, le public aura la possibilité de visiter certains appartements ainsi que les espaces communs intérieurs et extérieurs des trois immeubles. Ce sera l'occasion unique de pouvoir entrer dans des lieux généralement inaccessibles au public et de découvrir des œuvres artistiques spécifiquement conçues pour les endroits qui les accueillent. Des performances, des installations, des sculptures, des dessins muraux, des histoires racontées en images et en mots, des concerts, etc. raviront les curieux qui auront envie de venir partager ces moments magiques; un évènement original pour fêter ensemble les cinq ans dans nos lieux de vie!

Depuis une année, quelques habitantes des trois coopératives ainsi que deux artistes ayant déjà réalisé des projets similaires en Suisse alémanique se rencontrent et organisent l'évènement qui verra plus de trente artistes investir les lieux. Trois catégories de créateurs de divers domaines artistiques ont été invités: les artistes habitant les lieux ou dans le voisinage, des artistes genevois sensibles aux thèmes des coopératives et/ou de l'habitat et des artistes d'outre-Sarine qui ont déjà participé à des projets semblables. Les locaux mis à disposition pour le projet ont été répartis entre les artistes qui sont actuellement en train de concevoir et de créer leurs œuvres qu'ils installeront sur place pour le 21 mai.



Nid, une Œuvre réalisée pour Artstadt Bern im Haus SEIN, sept. 2014.

Le peu de temps dont disposent les artistes pour réaliser leurs installations ainsi que l'architecture et l'aménagement particuliers des locaux dans lesquels ils présentent leurs œuvres leur posent des exigences élevées et les incitent à expérimenter de nouvelles idées.

Lors de l'ouverture au public, les artistes seront présents pour commenter leurs créations et s'entretenir avec les visiteurs. Le dialogue entre

l'Art, le lieu qui l'accueille, l'habitant ou l'utilisateur de ce lieu ainsi que le visiteur de l'évènement sont au centre du projet coopérARTives.

Pour les organisateurs, Gertrud Arnold Taha, habitante et artiste.

→ Ouverture au public le samedi
21 mai 2016, de 12h à 20h, Cressy,
Route de Loëx 75 à 85



Auberge de Confignon

Le Bistro • Le Gastronomique • L'Hôtel



6 place de l'Eglise - 1232 Confignon - 022 757 19 44 - info@auberge-confignon.ch

www.auberge-confignon.ch



LEONELLI & Fils

Paysagiste
Bureau d'études d'espaces verts
Route de Base 66 - 1232 Confignon/GE
Tél. 022 794 80 66 - Fax 022 794 93 05
www.leonelli.ch
administration@leonelli.ch